

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planche; et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/  
Pagination continue
- Includes index(es)/  
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:/  
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/  
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison
- Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

PER  
N-99

de S. M. O...  
837, rue Sherbrooke

11e Année

AOÛT 1892

No. 4

LE  
**MESSAGER**  
DE

**SAINTE ANNE**  
DE LA  
POINTE AU PERE  
FIMOUSKI

Imprimé par O. DARVEAU Québec

## DECLARATION

---

Soumis aux décisions de la Sainte Eglise, et conformément au décret d'Urbain VIII, nous ne prétendons en aucune manière déterminer le véritable caractère des faits rapportés dans le *Messenger de Sainte Anne*, ni prévenir le jugement de l'autorité apostolique lorsque nous accordons à quelque personnage le titre de saint.

---

LE MESSAGER DE SAINTE ANNE paraît à la fin de chaque mois, par livraison de 24 pages, in-8, formant à la fin de l'année un beau volume de plus de deux cents pages.

*Priz d'abonnement* : 35 centins pour le Canada et les Etats-Unis, 2 fr. 50 pour la France et les autres pays de l'Union postale.

L'abonnement part du 1er de chaque mois, et se paie d'avance.

---

## A NOS ZÉLATEURS.

---

Une remise de 5 centins par numéro est accordée à toute personne qui distribue 10 exemplaires jusqu'à 50 exclusivement; une remise de 10 centins par numéro est accordée à celle qui distribue 50 exemplaires jusqu'à 100; et une remise de 15 cts. par numéro est accordée à celle qui distribue 100 exemplaires et au-delà, pourvu que les exemplaires soient expédiés sous une seule enveloppe et à une seule adresse.

Toute communication concernant la rédaction doit être adressée au Rév. J. R. Roy, Rédacteur; tout ce qui regarde l'administration doit être adressé à M. le Chanoine R. P. SYLVAIN, Propriétaire, Séminaire de Rimouski, Comté de Rimouski, P. Q. Canada.

---

LE MESSENGER

DE

SAINTE ANNE

---

BULLETIN MENSUEL DU PÈLERINAGE DE

SAINTE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE

---

---

PUBLIÉ AVEC L'APPROBATION DE SA GRANDEUR MGR  
L'ÉVÊQUE DE RIMOUSKI.

---

---

SOMMAIRE. Chronique du Pèlerinage, 61. — La Fête de la bonne  
sainte Anne, 64 — Bulletin, 71. — Actions de Grâces, 75. —  
Recommandation, 79. — Dons, 80. —

---

---

CHRONIQUE DU PELERINAGE.

---

L'homme est naturellement religieux, a dit un célèbre auteur. C'est qu'entre son âme et Dieu, entre la créature et son Créateur, il y a des liens bien étroits, l'intelligence, la volonté. De là, en toute âme, ces divines aspirations qui se traduisent par certains actes de religion. C'est pour elle un besoin; c'est sa vie.

Et quand les lumières de la foi éclaireront son intelligence, l'âme sentira un besoin plus pressant d'aller à son Dieu; sa vie sera plus forte, plus vigoureuse; les liens qui l'unissent à son Créateur seront plus étroits.

Connaissant mieux les perfections de son Souverain maître et, par là, la grandeur de la récompense promise à

ses efforts, puis sentant plus intimement sa grande faiblesse et le besoin qu'elle a de la grâce, l'âme aimera à manifester sa foi par des actes de religion plus marquants, même à s'imposer des sacrifices ; et l'espérance qui anime cette âme sera nourrie et fortifiée, sa charité sera agrandie.

Cependant s'il est vrai que la religion est naturelle chez l'homme, il n'est pas moins vrai que pour qu'il accomplisse des actes de religion qui requièrent de la force de volonté, de l'énergie, des sacrifices, vu les tendances de sa pauvre nature déchue, il lui faut un grand esprit de foi ; il lui faut une âme animée d'une vraie piété, d'une salutaire crainte de Dieu.

Or les pèlerinages à quelque sanctuaire vénéré sont de ces actes de religions qui font connaître, qui manifestent ces saintes dispositions de l'âme. Aussi l'Eglise a-t-elle toujours vu avec une grande consolation ses enfants les entreprendre et les accomplir, c'est pour elle un indice de leur foi, de leur piété, de leur amour pour Dieu.



Dans notre pays, le mouvement des pèlerinages aux différents sanctuaires de la Bonne Sainte Anne va toujours grandissant ; nous voyons habituellement aux pieds de l'Auguste Aieule du Sauveur de nombreux pèlerins représentant les différentes classes de la société ; c'est que donc la foi est vivace chez nos compatriotes. Que Dieu en soit loué et béni !

Pour nous, c'est avec une grande édification que nous avons vu et voyons tous les jours accourir à notre sanctuaire de Sa'nte Anne de la Pointe-au-Père des fidèles en si grand nombre et donnant des marques d'une si profonde piété.

Tantôt ce sont des pèlerinages organisés, plusieurs fidèles d'une même paroisse, conduits par leur zélé pasteur, qui viennent bénir et prier notre Sainte Patronne ; tantôt, ou plutôt tous les jours, ce sont des pèlerins isolés qui viennent plusieurs à pied, gardant le silence et le chapelet à la main, depuis Caccouna jusqu'à Ste-Anne des Monts, implorer la protection de leur bonne Mère, la remercier de ses faveurs.

Et la Mère de la Vierge Immaculée répand ses grâces et ses bénédictions sur ses dévots serviteurs. Au commencement de ce mois, entre autres, un enfant de 13 ans laissait ses béquilles aux pieds de sa Miséricordieuse Protectrice. Il était guéri.



Au nombre des pèlerinages organisés, nous voyions à notre sanctuaire le 19 juillet, 50 personnes de St-Paul de la Croix. Ils avaient parcouru en voiture plus de 60 milles, ils venaient, avec leur curé, accomplir une promesse faite à Ste Anne l'automne dernier lors du fléau de la picote qui sévit dans cette paroisse ; ils venaient la remercier de sa protection.

Le lendemain nous pouvions compter plus de 160 paroissiens de N. D. du Sacré-Cœur. Le 21 les paroisses de S. Simon et de S. Mathieu étaient représentées par plus de 220 personnes.

Le 25 vinrent s'agenouiller aux pieds de Notre Ste Patronne, en la veille de sa Fête, 175 fidèles de St-Valerien.

Enfin le 2 d'août nous pouvions constater au nombre des pèlerins 300 personnes de Ste-Cecile du Bic, 140 de St-Gabriel, 100 de Ste-Blandine.

Jusqu'à la Toussaint, nous en avons l'assurance, les pèlerins continueront d'affluer à Notre Sanctuaire.

Personne ne manque de visiter le Monument à la fontaine, d'y boire de l'eau de la bonne Ste Anne et d'en apporter dans sa famille.

Que Notre Sainte Patronne bénisse tous ces pieux pèlerins et leur obtienne toutes les faveurs spirituelles et temporelles qu'ils sollicitent !

---

### LA FÊTE DE LA BONNE STE ANNE.

---

*A Sainte-Anne de la Pointe-au-Père*, le 26 juillet le spectacle éroit vraiment des plus édifiants. Plus de 1500 personnes étaient accourues pour célébrer dans notre sanctuaire, malheureusement trop étroit pour les contenir tous, la fête de leur Mère bien aimée. Dès les cinq heures du matin l'église était littéralement remplie et elle le fut jusqu'à midi. Plusieurs prêtres étaient de grand matin à entendre les confessions ; il y eut foule jusqu'à la grand' messe. Furent distribuées plus de 1000 communions.

Les Messieurs du clergé présents étaient M. le chan. J. B. Blanchet, curé de Ste-Luce, M. le chan. Bilodeau curé de S. Anaclet, M. le chan. P. J. Saucier curé de Ste-Anne, RR. MM. A. Duval ass.-curé de Ste-Anne, D. LeBel, curé de Ste-Blandine, Henri Lavoie secrétaire de l'Evêché, S. Maheu, curé de S. Donat et M. l'abbé J. E. Roy, ecclésiastique de S. Anaclet.

La messe solennelle à 9½ heures, fut chantée par le Rév. S. Maheu, M. le chanoine Blanchet donna le sermon. La gloire des saints dans le ciel est la récompense de leurs vertus. Sur la terre, les saints sont glorifiés par de nombreux miracles. Pour avoir part à la gloire des saints,

il est nécessaire d'imiter leurs vertus. Ce sont les idées que le prédicateur développa avec justesse et clarté.

Immédiatement après la messe eut lieu, avec chants de cantiques, la vénération de la relique de Ste Anne.

Dans l'après-midi, à 4 heures furent chantées les vêpres solennelles de la fête. Puis vinrent les recommandations aux prières de l'Archiconfrérie, les prières du mois de Ste Anne, suivies de la bénédiction du S. Sacrement.

Dimanche, en la solennité de Ste Anne, les cloches annonçaient l'arrivée de Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de Rimouski qui dit, à 7 heures, la messe dans notre Sanctuaire.

Sa Grandeur assista à la grand'messe et donna un éloquent sermon sur les avantages des pèlerinages toujours en usage dans l'Eglise Catholique. Ce fut un savant commentaire de plusieurs versets du chapitre 28 de la Genèse commençant par ces paroles : "*Cumque venisset adquemdam locum, et vellet in eo requiescere post solis occubitum, tulit de lapidibus qui jacebant et supponens capiti suo, dormivit in eodem loco. Et Jacob étant venu en un certain lieu, comme il voulait s'y reposer avant le coucher du soleil, prit une des pierres qui étaient là, la mit sous sa tête et s'endormit au même lieu,*" etc.

Après la messe, Monseigneur voulut bien lui-même faire vénérer la Sainte Relique. Ce jour a été pour le curé et les fidèles, un jour de joie et de bonheur.

Pendant l'octave de la fête de Ste Anne, notre sanctuaire a toujours été rempli de pèlerins. Tous tenaient à recevoir la Sainte communion ; a vénéré la Sainte Relique.



C'est bien beau, c'est bien édifiant que cette conduite des fidèles, cette piété qui règne chez notre peuple.

\* \* \*

*A Sainte-Anne des Monts*, la fête de Notre Sainte Patronne n'a pas été célébré avec moins d'empressement, ni moins de ferveur qu'à la Pointe-au-Père. La foule encombrait la belle église de cette paroisse. On y remarquait des pèlerins venus de loin, de Matane, de Ste-Félicité, des Méchins, du Cap-Chatte, du Mont-Louis, de Grande-Vallée, et même de la Côté-Nord.

La messe fut chantée par le Rév. P. C. Saindon, curé du Cap-Chatte. Le Rév. J. E. Pelletier, des Méchins, développa, en une bonne instruction, les pensées suivantes : nécessité de la prière des saints ; qualités que doit avoir cette prière.

Le 28, Ste Anne voyait avec plaisir un grand nombre de paroissiens de S. Norbert du Cap-Chatte, venir en pèlerinage organisé à son sanctuaire.

La Fête de Ste Anne, en cette paroisse, revêt toute la solennité d'un concours de prières pendant huit jours : Grand'messes solennelles, affluence de fidèles, confessions et communions. C'est une vraie source de grâces et de bénédictions. Il n'est pas à douter que le *Messageur* aura à relater de nombreuses faveurs, par lesquelles Ste Anne aura recompensé la foi, la piété de ses dévoués serviteurs.

\* \* \*

*A Percé*, la Fête de Notre Sainte Patronne, *Ste-Anne du Golfe*, a été pareillement chômée avec foi et piété.

Ce pèlerinage ne date que d'une année, ayant été inauguré au mois de juillet dernier par Sa Grandeur Mgr de Rimouski, qui bénit le monument érigé en l'honneur

de Notre Sainte sur le *Mont-Sainte-Anne*, grâce à l'énergie du Rév. M. J. A. Pérusse, curé de la paroisse. Cependant ce pèlerinage est déjà remarquable et promet prospérité.

De toutes les paroisses du comté étaient accourus de nombreux pèlerins ; et MM. les curés s'étaient fait un devoir de venir demander à Ste Anne sa protection pour eux et leurs ouailles.

La grand'messe a été chantée par R. T. Duret, vicaire-forain et curé de la Grande-Rivière, et le sermon donné par le R. T. Vandel Moortel, curé de Belledune, N. B.

Le culte des Saints, en particulier, la dévotion, le pèlerinage à la bonne sainte Anne, doit raviver en l'âme des fidèles, les trois vertus théologales, la foi, l'espérance, la charité.

La foi, elle est infuse en nos âmes par le saint baptême. Par elle nous croyons fermement tout ce que Dieu nous enseigne par la Sainte Eglise. Cependant cette vertu ne brille pas du même éclat dans tous les cœurs. Vous êtes tous chrétiens : conséquemment vous avez tous la foi ; mais chez les uns, elle est comme un soleil éblouissant, chez les autres, elle n'est que comme une pâle lumière : elle est faible. Elle a besoin d'être réchauffée chez tous. En un jour comme celui d'aujourd'hui, en une fête si belle de notre sainte religion, la foi s'accroît dans les âmes.

Dans ce siècle où l'impiété marche la tête haute, où les impies se plaisent à faire profession publique de leur impiété, une profession si contraire et si outrageante à notre religion, il est bon que les peuples chrétiens, de temps en temps au moins, fassent profession publique de

leur foi, pour réparer cet outrage de l'irréligion à la divinité.

Or cette fête d'aujourd'hui, ce pèlerinage à la Statue de la Bonne Ste Anne est une manifestation solennelle de notre foi. Marchons donc avec joie et générosité de cœur.

Que cette fête soit un acquiescement entier de notre intelligence aux enseignements de notre sainte religion. Demandons à la bonne Sainte Anne d'augmenter en nous la vertu de foi, de mettre dans nos âmes cette foi ardente dont vivent les saints. *Justus autem ex fide vivit.*

L'espérance, vous le savez, c'est cette vertu théologale par laquelle nous sommes surs que Dieu nous donnera le Paradis, en même temps que les moyens de l'obtenir. C'est la vertu qui soutient le chrétien dans le combat de cette vie, qui lui fait embrasser avec courage toutes les croix qui se présentent sur son chemin, certain qu'il est d'en avoir la récompense là-haut, en joie inénarrable.

Ah ! si vous pouviez pénétrer dans le sanctuaire du cœur qui n'a pas la foi, quelles ténèbres vous y rencontreriez. Tout se borne à la vie présente. Tous ses efforts tendent à écarter les peines de cette vie. Les fatigues qu'il s'impose, c'est pour amasser des richesses, se donner des plaisirs, s'entourer de gloire et d'honneur. Audelà de cette vie, il n'espère rien. Ce ne sont que de cruelles incertitudes ; c'est un gouffre. Il n'a pas ces consolations de l'espérance.

Mais pour l'âme dans laquelle brille la foi et avec elle la sainte espérance, que les aspirations sont bien plus nobles, les sentiments plus relevés ! Cette vie de la terre n'est plus qu'un moyen pour acquérir la vie du ciel. Cette vie de misères, de larmes, de désenchantements lui est une assurance qu'il possèdera un jour une autre vie

où son cœur jouira d'un bonheur infini, d'un bonheur parfait. Et comme S. Paul qui avait entrevu ce bonheur de l'éternité, *que l'œil de l'homme n'a jamais vu, son oreille entendu, son cœur goûté*, le chrétien considère toutes les peines de cette vie comme autant de joie, quand il pense aux récompenses qu'il en aura dans l'autre vie. Ce bonheur du ciel, les Saints l'ont espéré comme nous. Ils ont combattu comme nous pour l'acquérir. Ils le possèdent maintenant. Espérons donc comme eux.

Pardessus tout la charité, la belle vertu de charité qui, pratiquée en ce monde, se pratique surtout dans l'éternité où elle reçoit son parfait épanouissement dans la possession de Dieu. Vous le savez, c'est cette vertu théologale qui d'abord nous fait aimer Dieu lui-même pardessus toute chose ; Dieu, cet être renfermant toutes les perfections, notre créateur et le conservateur de notre vie ; Dieu dans lequel *nous existons, nous vivons et nous nous mouvons* ; Dieu qui a vécu pour nous, qui nous a rachetés dans les souffrances du calvaire ; Dieu qui se fait le compagnon de notre vie, la nourriture de nos âmes ; Dieu qui sera notre bonheur sans fin dans le ciel. *Ego ero merces tua magna nimis.*

La charité nous fait aimer en second lieu le prochain pour l'amour de Dieu ; nous fait aimer le prochain, parce que nous voyons en lui, la créature de Dieu, l'image de Dieu, le temple de Dieu. Devant cette pensée de foi, cette belle vertu de charité ne devient-elle pas facile ? Font-on haïr le prochain, le médire, le calomnier, quand nous voyons Dieu en lui ? Et peut-on s'empêcher de le supporter, de le respecter, de le secourir, de l'aimer ? Ah ! cette vertu de charité, elle embrasait le cœur des saints ; elle faisait le délice de leur vie. Imitons-les.

Que cette fête de la bonne sainte Anne soit pour nous tous un accroissement de foi, d'espérance et de charité ! Que ce soit la principale grâce que nous demandions à cette Sainte Protectrice. Et le *Dieu admirable dans ses saints* sera de plus en plus glorifié.

Ce n'est là, on le comprend, qu'un pâle résumé de l'éloquente élocution du savant prédicateur.

Immédiatement après l'instruction, on porta en procession la relique de la bonne Ste Anne, qui avait été vénérée après chaque basse messe le matin, pour la faire vénérer de nouveau sur la Montagne aux pieds de la statue de notre Ste Patronne. Les fidèles gravirent pieusement le Mont-Ste-Anne, élevé de 1400 pieds, dit-on, partagés en groupes présidés par des prêtres, et alternativement chantant des hymnes sacrées et récitant le rosaire. Aux pieds du monument on chanta le cantique *Vers son Sanctuaire*. Puis avant la vénération de la Relique, le prédicateur, s'exprimant en Anglais, fit en substance l'exhortation suivante :

Ce monument que vous avez élevé à la bonne Sainte Anne sur cette montagne, fait honneur à votre foi et à votre générosité. Ce monument, dominant toute cette contrée, est comme une consécration perpétuelle de cette partie du pays à l'Auguste Mère de la Vierge Immaculée, il est comme une prière incessante vers cette bonne Mère en faveur de ses enfants. Ici, aux pieds de la statue de Ste Anne, l'âme se sent à l'aise pour prier. Aussi désormais que de pieux pèlerins graviront la pente ardue de cette montagne ! Que de prières, que de larmes de reconnaissance, vos enfants et les enfants de vos enfants, bénissant votre esprit de religion, verseront en ce lieu sacré ! Et Ste Anne se plaît et se plaira à répandre ses grâces et

ses bénédictions. Oui, que de miracles spirituels ! que de pécheurs trouveront ici aux pieds de Ste Anne, le salut de leur âme ! Que de faveurs temporelles ! que de guérisons seront obtenues !

Ah ! les impies rient de nous, quand nous parlons de miracles ! Mais ! Dieu n'est-il pas le maître de l'ordre naturel, comme l'ordre surnaturel ? Celui qui a établi les lois de l'ordre physique, de l'ordre naturel, n'est-il pas maître d'y déroger quand il lui plaît ? Nous, chétives créatures, nous voudrions donner pour bornes à la puissance de Dieu, les conceptions de notre pauvre intelligence ? Cette puissance, Dieu l'a mise entre les mains de Ste-Anne. A tous les jours, elle éclate par de nombreux miracles en ses sanctuaires vénérés. C'est ici la même Ste-Anne que nous honorons. Elle est la même puissance, elle est la même bonté. Approchez donc avec foi, avec confiance, avec amour de sa sainte relique. Cette bonne mère vous bénira ; cette bonne mère guérira vos infirmités.

Après avoir satisfait leur dévotion, les fidèles s'en retourneront le cœur rempli des plus suaves consolations.

Puisse par ces fêtes solennelles, la foi devenir de plus en plus ferme dans les âmes ! la confiance en la protection des Saints s'accroître de jour en jour, le désir d'imiter leur vertu régner dans les cœurs !

Bonne sainte-Anne, bénissez tous les chrétiens.

---

## BULLETIN.

Sr Ste Mecthilde, née Marie Hélène Belzile, supérieure des Sœurs de la Charité à Rimouski, est décédée à l'âge de 35 ans, le 14 juillet. Son service et sa sépulture ont eu lieu le 17 à 9 hrs au couvent des Srs Grises. Mgr

Blais chanta le service assisté de M. Ch. Vézina, comme coadjuteur et des RR. MM. L. A. Lamontagne et Méd. Bazile, comme diacre et sous-diacre. Près de vingt personnes étaient présents et un grand nombre de fidèles. La défunte a été inhumée dans le cimetière du Couvent. Cette digne religieuse est universellement regrettée. Sa mémoire sera vénérée et son souvenir rappellera toujours à ses compagnes un modèle des plus belles vertus.

— R. P. Pichon, S. J. de Montréal a prêché la retraite aux Tertiaires des Srs Grises à Rimouski du 7 au 14 juillet.

— Une retraite, commençant le 10 juillet et finissant le 17, a été prêchée à St-Anaclet, par les RR. P. P. E. et S. Proulx, S. J. Ce sont les deux frères du supérieur du séminaire de Nicolet.

— Mgr de Rimouski a confirmé dans sa dernière visite pastorale 3,624 personnes.

— Rév. D. LeBel, ex-devant assistant curé à la Grande Rivière, a été nommé curé de Ste-Blandine. Rév. S. Maheu est devenu desservant de St-Donat, et Rév. M. Aug. Duval, assistant à Ste-Anne de Pointe-au-Père.

— Le bazar ouvert à Rimouski le 17 juillet par Sa Grandeur Monseigneur, en faveur des Sœurs du Saint-Rosaire, a eu un plein succès. Plus de \$1500 ont été collectées. C'est un puissant secours apporté à cette bonne œuvre.

— A Gaspé, dans le mois de janvier dernier, lors de la retraite prêchée dans cette paroisse par les RR. PP. Rédemptoristes Poulet et Mercier, Philippe Bisson fils, abjura

solennellement l'hérésie en présence de la paroisse et entra dans le sein de l'Eglise Catholique.

— Au printemps l'intérieur de la petite Eglise de Gaspé a été réparé et cela avec bonheur. Ce petit sanctuaire jouit aujourd'hui d'un cachet particulier ; l'âme s'y sent portée à la prière.

— A Montréal, le 26 juillet, mourait presque subitement dans le palais archiépiscopal, dans la 68e année de son âge, le Très Rév. L. D. A. Maréchal, vicaire-général de l'archidiocèse de Montréal, depuis 1882. Il était un prêtre d'une grande piété et d'une profonde charité.

— Le 14 juillet, Mgr de Rimouski, assisté des RR. MM. Lévesque, curé de Matane, et J. R. Cayouette, curé de S. Damase, bénissait dans l'église de Matane une belle cloche destinée à la Mission de St-Luc. R. J. E. Pelletier des Méchins, dans une bonne instruction, fit connaître la mission de la cloche dans l'église catholique. L'assistance était nombreuse, la collecte fut abondante. Plusieurs prêtres étaient présents. Après la cérémonie un banquet fut offert par les Dames de Matane à Sa Grandeur, aux MM. du clergé et aux parrains et marraines — Le lendemain, Mgr et plusieurs prêtres se rendaient à St-Luc, M. le ch. Luc Rouleau, fondateur de cette mission, chanta une messe solennelle accompagné de MM. Chouinard et Verreau, comme diacre et sous-diacre. Ce sont là des fêtes qui restent longtemps dans le souvenir des fidèles — Cette florissante mission de St-Luc doit beaucoup au zèle et à l'énergie du missionnaire actuel, Rév. George Gagnon.

— Dans le courant du mois d'août le R. P. Fielen, C. SS. R. de Ste Anne de Beaupré a prêché la retraite dans les 2 communautés religieuses de Rimouski,



— La retraite des prêtres du diocèse de Rimouski ouverte le 15 de ce mois au Séminaire, s'est terminée lundi le 22. Elle était prêchée par M. l'abbé de Foville, P. S. S. Après la retraite Sa Grandeur Mgr de Rimouski et plusieurs prêtres se sont rendus à Québec, pour assister aux magnifiques et touchantes fêtes des noces d'or sacerdotales de S. E. le Cardinal Taschereau, le Vénéral Archevêque de Québec.

— La fête du 26 juillet à Ste Anne de Beaupré a été des plus splendides. S. E. le Cardinal Taschereau, six Evêques et au delà de 200 prêtres y assistaient. La Sainte Relique, consistant en un os de l'avant-bras de 4 pouces de longueur, fut portée en procession par 4 prêtres du couvent des R. R. P. P. Rédemptoristes. Arrivée à la porte centrale de la Basilique où attendait S. E. le Cardinal en habit pontificaux, entouré de plusieurs évêques, dignitaires et prêtres, la procession s'arrêta. Là fut faite la lecture des documents relatant l'histoire de cette insigne relique de Ste Anne, don paternel de sa sainteté Léon XIII. Puis on entonna le chant du *Te Deum* et la procession entra dans le splendide sanctuaire de notre sainte. La grand'messe fut chantée par Mgr Bégin. Mgr Lafleche de Trois-Rivières donna le sermon en français, et T. R. P. EcKenna, supérieur général des dominicains en Amérique, donna le sermon en anglais. De telles fêtes, l'Eglise catholique seule peut en donner le spectacle.

— Dans le nouveau "Prospectus" publié par les directeurs du Séminaire de Rimouski, nous lisons l'article suivant : " Le cours commercial consiste dans l'enseignement des deux langues française et anglaise, de l'arith-

métique en toutes ses parties, de la tenue des livres, partie simple et partie double, des transactions commerciales, de la banquerie, etc." L'enseignement de ces branches se fera en *anglais* par un professeur ayant déjà enseigné ces matières plusieurs années. Cette maison donnera donc un cours commercial pratique rivalisant avec toute institution de ce genre.

— L'entrée des élèves, comme nous l'avons déjà annoncé, aura lieu vendredi le 2 septembre.

---

### ACTIONS DE GRACES.

---

FALL-RIVER MASS : Mille remerciements à la bonne Ste Anne pour faveur obtenues! *Hermine et Phil. Gagnon.*  
—S. OCTAVE : Actions de grâces à la bonne Ste Anne : Elle m'a obtenu la guérison d'une maladie dont je souffrais depuis un an. *Jos. Gendron.*—TAUNTON : Depuis 9 ou 10 ans, mon mari n'allait pas à la messe ; cette année il y a été quelques fois : reconnaissance à la Ste Face et à la bonne Mère de Marie Immaculée. Mon Dieu ! faites qu'il s'approche des Sacrements ! LYNN MASS. : Glcire et reconnaissance à notre bonne Mère : mon mari et moi souffrions de maladies depuis quelques années, nous nous sommes recommandés à elle, lui promîmes de publier cette faveur. Nous avons été exaucés. *Dame Labrie.*—QUÉBEC : Ste Anne m'a exaucé : Merci, bonne Mère de cette grâce ! Continuez à répandre sur moi et ma famille vos bénédictions. *Jos. Cimon.*—FALL-RIVER : J'ai été bien malade ; je me suis recommandée à la bonne Ste

Anne et j'ai promis de m'abonner au *Messenger* et d'y faire inscrire ma guérison, si je l'obtenais. Sainte-Anne m'a exaucée : je suis très-bien, j'ai repris mon travail ordinaire dans la manufacture. *Dme Célestin Charrette.*  
— Nous remercions Ste Anne pour guérison d'une petite fille âgée de neuf ans, malade depuis près de deux mois.  
*Une abonnée.*

DAYTON : Mille remerciements à la bonne Ste Anne pour plusieurs grâces, entre autres la guérison d'un mal que mon mari avait au bras. *Em. Demers.*—S. LAURENT DE MATAPÉDIAC : Un de mes petits garçons a été guéri d'une maladie sérieuse, accompagnée de crises terribles, après promesse d'une messe et d'une neuvaine à Ste Anne. Un autre de mes enfants aussi guéri d'un grand mal d'oreilles. Moi aussi j'ai été beaucoup soulagée. Actions de grâces à Ste Anne pour toutes ces faveurs et plusieurs autres encore. *Dame A. L.*—AMQUI : Il y a 2½ ans, j'ai été guéri d'une maladie très-grave. Pardon Ste Anne de ma négligence. Depuis sept ans j'avais une grosse gorge qui me gênait beaucoup. Les soins du médecin inutiles, je me suis mise à prier ma bonne Mère et ma grosse gorge diminua à vue d'œil. Mille remerciements pour cette nouvelle faveur et je demande encore une grande grâce. *A. B. épouse T. J.*—S. HILAIRE, N. B. : Guérison d'un gros mal de gorge. Merci, ô bonne Ste Anne.  
*Une abonnée.*—CASCAPÉDIAC : Grand soulagement dans une maladie grave et plusieurs autres faveurs obtenues ; Reconnaissance à la bonne Ste Anne. *Une abonnée.*—NORTON-MILLS : Mille pardons, Ste-Anne, vous m'avez guéri d'une maladie très dangereuse et j'ai négligé de vous en remercier, ma famille et moi le faisons de tout

occur aujourd'hui. *P. B.*—SÉMINAIRE DE RIMOUSKI : Par l'intercession de Ste-Anne, j'ai été délivré d'une maladie et préservé dépuis. Elle m'a accordé encore une nouvelle faveur : grâces lui en soient rendues ! *J. Z. G. B.*

ST-ULRIC : Je remercie Ste-Anne de nous avoir préservés d'un fléau dont nous étions menacés. *Une abon- née.*—Mon enfant souffrait depuis 3 mois, il a été guéri. J'ai obtenu plusieurs autres faveurs. Soyez-en mille fois bénie ô bonne Ste-Anne. *Une abon- née.*—ST. HUBERT : Je souffrais depuis 8 ans de maux dans les reins et une hanche ; la maladie allait augmentant : parfois je ne pou- vais vaquer à mes occupations. La pensée me vint de prier Ste-Anne ; je promis de publier ma guérison pour ranimer en cette paroisse la dévotion à Ste-Anne, promis aussi 9 chapelets en son honneur et de faire dire une messe : et j'ai été guérie après 8 ans de souffrances. Gloire et remerciements à la bonne Ste Anne ! *Une abon- née.* AMQUI : Les douleurs que j'avais ressenties avant d'avoir annoncé dans le *Messenger* mon soulagement, ayant recom- mencé, j'ai promis d'entendre une messe dans l'église de la Pointe-au-Père ; et les douleurs ont complètement dis- paru. Je me crois aussi guéri du mal de rein. Mille actions de grâces à la bonne Ste-Anne ! *Jos. Dubé.*— S. JEAN DE DIEU : J'étais malade de la grippe depuis 3 mois : j'ai promis un pèlerinage et fait une neuvaine à Ste-Anne et à la Ste-Vierge. Je suis guérie. Mon mari aussi a reçu une grande faveur. Grand nombre d'autres grâces ont été accrdées à ma famille. Bonne Sainte Anne, notre confiance en vous est bien grande et nous vous re- mercions de votre grande bonté. Soyez-en mille fois bénie ! *V. S.*

ST-ULRIC : Mille remerciements à la V. Im. et à S. An. pour la guérison d'une tumeur à la tête, qui me faisait souffrir depuis 3 ans, de mal de jambe ; plusieurs autres faveurs ! *Une protégée.*—Après la promesse de m'abonner toute ma vie au *Messenger*, j'ai été exaucée dans une affaire très difficile et dans tout ce que j'ai demandé à cette grande protectrice. Merci ! Merci ! *Dame T. Theberge.*—Ste Anne m'a préservée d'un grand accident en revenant d'un pèlerinage à la Pointe-au-Père. Merci, bonne Mère ! *Dme E. Bouchard.*—Etienne Paquet reconnaît devoir ses plus sincères remerciements à Ste Anne pour protection accordée à son fils depuis bien des années en voyage. SANDY BAY : Miracle opéré par l'intercession de Ste Anne en faisant usage de l'eau de la fontaine de Ste Anne de la Pointe-au-Père. Ma vive reconnaissance *Dme Elz. Pinault.*—FALL-RIVER : Ma plus vive reconnaissance à Ste Anne pour plusieurs faveurs obtenues. *Une abonnée.* MATANE : Ste Anne m'a guérie d'une maladie grave après 2 neuvaines en son honneur, promesse de le faire publier. Qu'elle en soit à jamais bénie ! *Une abonnée.*—TROIS-PISTOLES : J'ai été guéri d'un grand mal de cœur, après avoir promis une messe et de publier ma guérison si je l'obtenais. Soyez mille fois bénie, ô bonne Ste Anne. *M. E. B.*—ST-OCTAVE : Merci, ma bonne Mère ! vous avez sauvé mes enfants plusieurs fois de la mort. *Une abonnée.*

---

## RECOMMANDATIONS.

Mgr de Rimouski et les œuvres diocésaines ; les communautés religieuses et leurs élèves ; une institutrice de Douglastown et ses élèves pour 2 grâces particulières, 10 personnes malades, 3 jeunes hommes adonnés à la boisson ; 3 jeunes hommes absents depuis plusieurs années ; un enfant paralysé, un père et sa famille ; l'union dans deux familles ; 2 caractères difficiles ; 2 familles éprouvées ; 3 vocations : 1 famille pour bonne mort ; une abonnée pour obtenir guérison d'un violent mal de tête ; 2 pères de famille adonné à la boisson ; 2 enfants malades ; une jeune femme pour grâce particulière ; 3 familles pour grâce particulière et la grâce d'une bonne mort ; 11 jeunes gens en voyage dont aucune nouvelle ; 12 personnes pour obtenir la santé ; 6 personnes pour connaître leur vocation ; 8 jeunes personnes aux Etats-Unis ; 50 personnes pour grâce particulière ; 1 mère de famille et ses enfants ; 12 familles pour grâces particulières, 1 zélatrice et ses abonnés ; plusieurs orphelins ; 18 familles aux Etats-Unis ; plusieurs jeunes gens aux Etats-Unis ; 1 jeune personne affligée ; 1 personne pour plusieurs grâces ; 1 ivrogne ; 1 personne demande la patience ; 4 mères de famille pour plusieurs grâces ; 1 mère de famille malade ; 1 prêtre bien malade pour obtenir la santé ; 2 vieilles personnes pour obtenir bonne mort ; 1 un jeune homme pour connaître sa vocation ; 1 famille désolée. Plusieurs autres personnes pour grâces diverses. Plusieurs abonnés défunts.

---

**DONS A SAINTE ANNE.**

S. M. Bélanger, Berlangford, \$0 65 ; Marie Boulanger, St-Fabien, 0.30 ; Edouard Berubé, Cornwall, 1.00 ; Ed. Coulombe, Fall River, 1.00 ; H. Berubé, St-Donat, 1.50 ; Une abonné, Amqui, 0.15 ; Une abonnée, St-Octave de Métis, 1.00 ; D. Tremblay, Port-Neuf, 0.15 ; Dame L. Bouchard, Port-Neuf, 0.15 ; Dame E. Côté, Oscoda, 0.15 ; Dame G. W. Freeing, Dayton, 0.15 ; Dame L. Paradis, Attleboro, 0.15 ; Rvd. A. Thibault, Ste-Rose, 0.25 ; Dame Pelletier, Fall-River, 0.15 ; Dame M. Soucy et Dame F. Denault, Aurora, 0.30 ; — Notaire Laroche, Rimouski, 0.50 ; Dame Marie Lacroix, Etats-Unis, 1.00 ; Rév. N. Therriault, St-Modeste, 0.65 ; Hermine Gagnon, Fall-River, 1.00 ; Anonyme, St-Fabien, 0.15 ; — Madame Paul Paquet, Etats-Unis, 2.00 ; Dame Elzéar Pinault, E.-U. 1.00 ; Dame M. Lepage, Nord-Ouest, 0.45 ; Anonyme, Nord-Ouest, 0.35 ; Anonyme, Bic, 1.26 ; Enfants de 1ère Communion, Pointe-au-Père, 0.65 ; Anonyme, 0.25 ; F. Bédard, Riv. Blanche, 1.50 ; Anonyme, Sandy, Bay, 2.00 ; Martial Bélanger, St-Mathieu, 1.00 ; Un abonné, 0.25 ; Dame R. Langlois, Ste-Luce, 3.00 ; P. Bélanger, St-Ulric, 0.25 ; O. Philibert, St-Ulric, 0.25 ; L. Trépanier, St-Ulric, 0.25 ;

N. B.— Cette présente livraison a été retardée par suite de circonstances indépendantes de notre volonté. Nous espérons que celle de septembre paraîtra au temps voulu.

## AVANTAGES.

Tous ceux qui s'abonnent au *Messager de Sainte-Anne* ont part à deux messes par semaine, qui sont dites à leur intention. Il se dit, de plus, une messe par mois pour tous les défunts que les abonnés ont l'intention de recommander. Pour avoir part à ces avantages, il faut avoir payé l'abonnement d'avance.

---

## AVIS

### HORAIRE DES OFFICES AU SANCTUAIRE.

Dimanches et fêtes d'obligation:—Grand'messe: 9½ hrs.  
en hiver 9¾ hrs.

Vêpres et vénération de la relique de sainte Anne : 2 hrs.

Jours ouvriers:—Dernière messe: en été 7½ hrs. en hiver 8 hrs.

Récitation des prières à sainte Anne, avec recommandations chaque jour, le matin après la dernière messe. (40 jours d'indulgence).

### TARIF.

Offrande de cierges pour être brûlés devant la relique de sainte Anne : 10 centins par cierge.

Lampe allumée devant la relique de sainte Anne : 50 centins pour une neuvaine : \$1.50 pour un mois ; \$15.00 pour une année. Cette lampe est à l'huile d'olive.

Honoraires des messes : Grande messe \$3.00. Messes-basses 50 cts. Acquittées dans le sanctuaire autant que faire se peut.

### OBSERVATIONS.

Le sanctuaire est ouvert aux pèlerins tous les jours, depuis l'*Angelus* du matin jusqu'à l'*Angelus* du soir; et on peut vénérer la relique de sainte Anne en tout temps pourvu qu'on en fasse la demande au chapelain.

Les recommandations envoyées par la poste ou autrement sont faites suivant le désir exprimé.

On est invité instamment à signaler par écrit les grâces obtenues par l'intercession de sainte Anne.



## A VENDRE.

On peut se procurer au sanctuaire de Ste Anne de la Pointe au-Père, en s'adressant au curé du lieu, les objets de piété suivants :

1<sup>o</sup> Croix en cuivre de 7 grandeurs, prix de 5 à 25 cts. pièce ou de 40 à \$2.00 la doz.

2<sup>o</sup> Christs en nickel de 3 grandeurs, prix 30, 35 à 45 cts. pièce ou \$3.50, \$3.80, et \$5.00 la doz

3 Chapelets de 7 espèces, prix de 5 à 20 cts. pièce ou de 50 cts à \$1.50 la doz.

4<sup>o</sup> Cœurs en vermeille de 4 grandeurs, prix 75 cts., 85cts. \$1.00 et \$1.15 pièce.

5<sup>o</sup> Bénitiers de 2 espèces, prix 20 et 25 cts pièce ou \$2.00 et \$2.50 la doz.

6<sup>o</sup> Images de Ste Anne, prix de 2 à 15 cts. pièce ou de 20 cts. à \$1.50 la doz.

7<sup>o</sup> Oratoires de Ste. Anne, prix 5 et 10 cts. ou 50 cts. et \$1.00 la doz.

8<sup>o</sup> Médailles de Ste Anne, prix de 1 à 3 cts. ou de 10 à 30 cts. la doz.

9<sup>o</sup> Médailles diamantines de Ste. Anne, prix 10, 15 et 20 cts. pièce, ou \$1.00, \$1.50 et \$2.00 la doz.

10<sup>o</sup> Médallions de Ste Anne, prix 15, 20, 30 et 40 cts pièce, ou \$1.50, \$2.00, \$3.50 et \$4.50 la doz.

1<sup>o</sup> Photographies de l'église et du presbytère de Ste. Anne de la Pointe-au-Père.

Extérieur et intérieur de l'église et du presbytère, 3 vues séparées.

No. 1 Grandeur de  $4\frac{1}{2} \times 6\frac{1}{2}$  pcs. 30 cts. pièces ou 75 cts. les 3 ou \$2.50 la doz.

No. 2 Grandeur de  $2\frac{1}{2} \times 3\frac{1}{2}$  pcs. 10 cts pièces ou 25 cts les 3, ou \$1.00 la doz.

Tous ces objets de piété ont été préparés à Paris, expressément pour notre sanctuaire, et ils sont tous à l'effigie du sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père

